

A- Excursions & Voyages

Conditions de Réalisation :

Nos excursions en journées et Voyages de plusieurs jours sont assurées avec un minimum de 20 participants. Les Voyages / Mini Circuits peuvent être annulés jusqu'à 21 Jours du départ si le minimum n'est pas atteint. Les excursions peuvent être annulées l'avant veille du départ si le minimum n'est pas atteint.

- Prix établis le 01/02/2017

communiqués «à partir de» et sous réserve d'erreurs typographiques, à reconformer à l'inscription.

B - Inscription

Elle peut se faire dans notre agence, par courrier, par mail ou téléphone (Prévoir un délai minimum de 15 jours avant la date de départ). Toute inscription doit être réglée dans sa totalité pour être prise en considération. L'inscription des participants est nominative (Nom et Prénom) et est soumise à disponibilités.

Nous recommandons à notre clientèle d'éviter les inscriptions tardives, nos partenaires restaurateurs passent leurs commandes définitives souvent à plus d'une semaine du départ.

1 Supplément de 6 € pourra être demandé pour réservation tardive

C - Attribution des Places dans l'Autocar

Les places assises à bord de nos autocars sont choisies et attribuées par ordre d'inscription, nous recommandons à notre clientèle ayant le mal des transports de s'inscrire à l'avance. Les places à bord sont numérotées (voir plan des autocars). Toutefois, l'organisateur, pour des raisons techniques, ou pratiques, se réserve le droit de modifier le type de véhicule initialement prévu. Nous pouvons, en fonction des inscriptions, être amenés à utiliser une configuration d'autocar de 51, 59, ou 63 places, ceci pouvant entraîner un décalage dans les rangées lié à l'agencement du véhicule. Nous pouvons, d'une façon plus générale, être parfois amenés à modifier l'attribution des places. Dans ce cas, aucune indemnité ne pourra être réclamée par le client.

D - Assurances

Aucune Assurance : Assistance Annulation, Rapatriement n'est incluse dans les forfaits Protour. Il est vivement conseillé d'en souscrire une à l'inscription.

E - Formalités

Se renseigner à l'inscription. Il est obligatoire d'avoir sur soi une carte d'identité ou un passeport en cours de Validité pour les excursions et circuits. Les mineurs ne sont acceptés à bord que si ils sont accompagnés d'un adulte et munis d'une autorisation parentale.

F - Modifications

- La cession d'une place d'excursion avec changement de nom dans une réservation est possible à condition d'avertir l'Agence à plus de 48h du départ

- Aucun remboursement ne sera accordé pour tout renoncement à l'un des services inclus dans nos

programmes.

- Restauration : le Menu de certaines excursions est donné à titre indicatif et peut être modifié.

- Si nécessaire, l'agence se réserve le droit de modifier ou d'inverser l'itinéraire prévu pour les excursions.

- Certaines excursions comportant des prestations liées aux conditions météorologiques (Neige, Excursion en mer, Vent), peuvent être annulées ou modifiées à la dernière minute. Un itinéraire, une activité de remplacement ou le remboursement de la prestation payante non consommée sera alors proposé.

- Journées festives / Animations

Le détail du programme des journées festives est communiqué à titre indicatif et est susceptible d'être modifié ou annulé ou reporté par les organisateurs (Offices de tourisme ou Comités des fêtes, Mairies, Préfectures...). Nous vous invitons à vous renseigner lors de votre inscription ou avant le départ.

G - Règles générales

- Aucun remboursement ne sera possible en cas de défaut de présentation de pièces d'identité ou de non respect des horaires de départ le matin ou au retour le soir.

- L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable du refoulement d'un participant en cas de contrôle de Police ou de Douanes, si ses pièces d'identité en cours de Validité, ou autorisation de sortie pour les mineurs, ne sont pas conformes et en leur possession.

- Certaines excursions ou voyages nécessitent un peu de marche à pied pour rejoindre les lieux de visites ou les restaurants, nous nous efforçons la plupart du temps de le signaler, cependant il nous est parfois difficile d'accéder dans certains lieux avec l'autocar, nous recommandons à nos clients ayant des difficultés à se déplacer de s'informer lors de leur inscription ou de se faire accompagner.

- Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'autocar et d'utiliser des transistors, il est demandé expressément de respecter la propreté des autocars et la tranquillité des autres voyageurs.

- Nos amis les animaux ne sont pas admis sur les voyages de plusieurs jours et les Excursions.

Pour certaines excursions à la journée en France uniquement les petits chiens (moins de 8 kg) peuvent être tolérés uniquement sur demande auprès de l'Organisation lors de l'inscription. et figurer sur le bon Si ces conditions ne sont pas respectées, notre conducteur pourra refuser l'animal.

- Le conducteur représentant de l'Organisateur peut prendre la décision de refuser toute personne en état d'ébriété ou faisant acte de grossièretés ou occasionnant une gêne pour les autres voyageurs.

- Le pourboires sont laissés à la discrétion du client (Modulés selon son contentement).

H - ANNULATION

Frais d'Annulation Report Excursions en Journée

Ils ne seront pris en compte que les jours ouvrables (du lundi au Vendredi, pendant les heures d'ouverture de notre agence), jusqu'à l'avant veille du départ, avant 10 heures (jours ouvrables)

et sur restitution du Bon de Participation / Facture en agence.

Si l'annulation du fait du voyageur n'est pas faite dans les délais ci dessous les 100% de frais d'Annulation s'appliquent

En ne prévenant pas de son annulation ou en ne se présentant pas au départ en temps et en heure, le Voyageur renonce à ses torts exclusifs aux prestations achetées et en perd définitivement le bénéfice.

L'agence décline toute responsabilité en cas de retard du client le matin au départ à l'horaire de convocation figurant sur la facture.

En cas d'Annulation (Ou de demande de report sur date ultérieure, maladie, cession d'une place, modification prise en charge) du fait du client à compter de l'inscription jusqu'à l'avant veille du départ avant 10h00 (jours ouvrables).	6 € de frais / personne
De l'avant veille du départ 10h jusqu'au Jour du départ et No Show au départ. (Non présentation)	100% frais d'Annulation L'intégralité des sommes versées sont perdues.
Cas particulier : Excursions avec Places de Spectacle / Festivités / Places Pré-Payées) : de l'inscription jusqu'au Jour du départ et No Show (Non présentation)	100% frais d'Annulation L'intégralité des sommes versées sont perdues.
Frais d'Annulation Voyages Protour de 2 à 8 Jours	
De l'inscription jusqu'à Plus de 30 jours avant départ :	46 € de frais de dossier / personne (30€ par pers. pour Andorre 2 Jours / 1 Nuit).
De 30 à 21 jours avant départ :	25% du montant du voyage + 46 € de frais de dossier / personne.
De 20 à 8 jours avant départ :	50% du montant du voyage + 46 € de frais de dossier / personne.
De 7 à 3 jours avant départ :	75% du montant du voyage + 46 € de frais de dossier / personne
Moins de 3 jours avant le départ et Non Présentation au départ (No Show)	100 % du montant du voyage L'intégralité des sommes versées sont perdues.

Annulation par l'Organisateur

Si le minimum de participants n'est pas atteint. (Condition de réalisation) - l'annulation pourra s'effectuer jusqu'à l'avant veille du départ, avant 10 heures (jours ouvrables).

Le remboursement sera effectué par chèque bancaire dans les huit jours suivant l'annulation, sur présentation du bulletin de participation au Bureau de Vente, le report sur une autre excursion ou un avoir sont également possibles. L'organisateur se réserve le droit d'annuler un départ en cas de force majeure, (Pandémie grippale, émeutes...) et ce jusqu'à la veille du départ.

I - Retour Excursions

a) Dépose : Au retour des excursions l'ordre de la dépose des clients se fera en fonction des conditions de circulation (les clients d'Aix ou d'Autobagne pourront indifféremment être déposés en premier ou en dernier).

b) Bagages, cartons ou objets mis dans les soutes à bagages de l'autocar, à la demande du client. Les clients sont seuls responsables de la surveillance de leurs Effets ou Objets laissés à bord ou en soute. En cas de vol ou de détérioration, la responsabilité du transporteur ne peut être engagée.

J- Toilettes - Arrêts détente

Visites & Temps Libre.

Nos autocars ne sont pas toujours équipés de toilettes : Des Arrêts détente sont prévus de manière régulière et systématique à cet effet. Prenez vos dispositions et respectez la durée des pauses !

Le principe du voyage de groupe est de respecter les horaires fixés lors des visites et des pauses, ne vous éloignez pas du groupe sans prévenir !

Le conducteur et l'agence ne sauraient être tenus pour responsables en cas de retard d'un client qui rentrerait à ses frais.

L - Contact Client

Une adresse et un numéro de téléphone valides sont impératifs pour prévenir chaque participant en cas de modification. L'organisateur Protour Voyages décline toute responsabilité sur les conséquences qui découleraient de l'absence de ces informations.